

23 oct 2019 -17:52

## Communiqué de presse sur le changement d'heure saisonnier

En octobre 2018, le Premier Ministre Charles Michel a proposé qu'une enquête d'opinion de la population belge soit réalisée, et que la définition du régime horaire fasse l'objet d'une concertation avec les pays voisins.

Cette enquête fait suite à la proposition de la Commission européenne de mettre un terme au changement d'heure saisonnier. Sur cette base, il revient aux Etats membres d'accepter cette proposition et de communiquer leur préférence en faveur de l'heure d'été ou de l'heure d'hiver. Une harmonisation étant ensuite décidée au niveau européen.

Cette enquête d'opinion a été diligentée par le SPF Chancellerie du Premier Ministre dans le cadre d'un marché public. Les résultats sont à présent disponibles.

L'enquête d'opinion comporte deux volets : l'un via un questionnaire en ligne à destination des citoyens, l'autre au travers d'interviews téléphoniques d'experts dans les domaines impactés par le changement d'heure.

Un panel de 2 000 citoyens (représentatif de la population belge) a été contacté entre le 9 et le 17 août 2019 pour répondre à une vingtaine de questions. La possibilité a été donnée de voter avant et après avoir pris connaissance d'une liste d'avantages et d'inconvénients pour chaque alternative proposée.

Les résultats de l'enquête d'opinion indiquent que la majorité de la population belge est favorable à l'arrêt du changement d'heure saisonnier (83% des répondants).

Après lecture des avantages et des inconvénients pour chaque alternative, les répondants ont formulé les choix suivants.

Si un choix devait être fait entre l'heure d'été et l'heure d'hiver, une légère préférence se dessine en faveur de l'heure d'hiver. En effet, 50% des répondants ont marqué leur accord de manière plus ou moins nuancée sur cette proposition, tandis que 45% s'expriment en faveur de l'heure d'été.

L'heure d'hiver a été choisie par 47% des sondés en région wallonne, 51% des sondés en région de Bruxelles-Capitale, et 52% des sondés en région flamande.

L'heure d'été a été choisie par 49% des sondés en région wallonne, 42% des sondés en région de Bruxelles-Capitale, et 43% des sondés en région flamande.

Les répondants en faveur de ces deux options sont donc répartis de façon relativement équilibrée entre les trois régions.

Le pragmatisme l'emporte puisque 79% des Belges estiment qu'il est important que le même régime horaire soit adopté par rapport aux pays voisins. Cela afin de ne pas entraver les échanges et les communications entre ceux-ci et ne pas compliquer la vie des personnes et des entreprises.

En ce qui concerne le volet « avis d'experts », la majorité des avis en matière de Sécurité & Criminalité,

Economie, Transport, Affaires étrangères, Santé, Agriculture, Emploi, Energie et Coopération transfrontalière n'émettent pas de position marquée sur la question (tout en privilégiant une concertation avec les pays voisins pour ces trois derniers secteurs). Seuls les secteurs des Sports & loisirs, et du Tourisme seraient en faveur de l'heure d'été.

Il appartiendra au prochain Gouvernement de se pencher sur l'harmonisation du régime horaire au niveau européen. Les résultats de l'enquête d'opinion constituent l'un des éléments du dossier sur base duquel la Belgique se positionnera auprès de l'Union européenne via une coordination entre l'Etat fédéral et les entités fédérées.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Arlin Bagdat  
Directeur général  
+32 2 287 41 05  
+32 478 32 91 47  
[arlin.bagdat@premier.fed.be](mailto:arlin.bagdat@premier.fed.be)